

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°5 du 07 mai 2013



Stades

Depuis la semaine dernière, la végétation a peu évolué. Le stade 2-3 feuilles étalées est le plus fréquemment observé. Les parcelles les plus tardives se situent encore au stade éclatement du bourgeon alors que l'on dénombre 5 à 6 feuilles étalées dans les situations les plus précoces de Chardonnay.



2-3 feuilles étalées

Accidents climatiques : suite aux orages du 1^{er} mai, quelques dégâts de grêle ont été relevés dans le Sud Chablisien et dans plusieurs secteurs de Saône et Loire sans incidence notable. Par ailleurs des dégâts de gel sans conséquences ont aussi été notés dans l'Yonne.

Mildiou

➤ Situation au 06 mai

Vignobles de Saône et Loire, Côte d'Or et Yonne

Suite à la 1^{ère} contamination identifiée le vendredi 26 avril, de nouvelles séquences contaminatrices ont eu lieu entre le 30 avril et le 06 mai sous des températures de l'ordre de 11-12°C.

Vignoble de la Nièvre

Les œufs d'hiver ne sont toujours pas mûrs (source SICAVAC). Par conséquent sur cette base, aucune contamination n'a pu se produire jusqu'à ce jour.

➤ Analyse de risque

Le modèle EPI indique toujours un risque mildiou moyen à localement fort.

Dans les vignobles où une première contamination a pu se produire le 26 avril, la sortie des taches est attendue à partir de la fin de cette semaine (10-11 mai). Les symptômes correspondants aux contaminations ultérieures s'exprimeront dans la continuité.

L'importance des sorties de taches et la météo des prochaines semaines vont permettre une évaluation du niveau réel de risque en ce début de campagne.

Rappel : les règles de décision concernant la stratégie mildiou restent les mêmes depuis des années. On laisse passer les contaminations primaires et la protection débute avant la date probable de sortie des premières taches, ceci dans le but d'éviter des repiquages (contaminations secondaires). Si cette sortie de taches se produit par beau temps, la protection sera repoussée jusqu'à l'annonce d'une pluie.



Pluies du

30 avril au 05 mai :

Les nombreux épisodes pluvieux ont à nouveau généré de forts cumuls d'eau dans le vignoble bourguignon compris entre 45 et pratiquement 100 mm. En l'espace de 10 jours, il est tombé sur certaines zones l'équivalent de 2 mois voire plus !

Prévisions du

08 au 13 mai :

Même s'il devrait moins pleuvoir dans les prochains jours, il n'y a aucune certitude quant à l'installation durable d'un temps sec et ensoleillé. Températures de 17-19°C pour les maximales.

Source Météo France

Oïdium

Les conditions météorologiques fraîches et très pluvieuses restent défavorables au champignon.

Nous rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.

Black-Rot / Rougeot

La maturité des formes de conservation du black-rot et du rougeot est maintenant acquise sur l'ensemble des sites de suivi. Des contaminations ont pu se produire lors des différents événements pluvieux dans les parcelles à risque vis-à-vis de ces maladies.

Vers de Grappe

Avec les conditions fraîches et pluvieuses, le vol de 1^{ère} génération débute timidement et seuls quelques papillons ont été capturés dans les pièges jusqu'à maintenant.

Mange-bourgeons

Les derniers comptages effectués en situations tardives font ressortir une forte proportion de parcelles indemnes. Seules quelques situations montrent une évolution des symptômes depuis la semaine dernière. La fin de période de sensibilité à ces ravageurs (1^{ère} feuille étalée) est atteinte dans la quasi-totalité du vignoble.

Pyrale

Ces dernières années, très peu de parcelles ont été concernées par la pyrale qui demeure un ravageur secondaire. Les premières remontées de chenilles ont débuté récemment. Les niveaux d'infestation restent pour l'instant faibles avec au plus 15 à 18% de pieds occupés dans 2 situations sensibles, loin du seuil d'intervention fixé à 80% de pieds occupés par au moins une pyrale. Les comptages pourront débuter lorsque la végétation sera plus développée.

Araignées rouges

Les parcelles concernées ces dernières années par ces ravageurs se situent principalement dans le Mâconnais et dans une moindre mesure dans le secteur Volnay-Pommard en Côte d'Or.

Les éclosions sont en cours et les premiers comptages réalisés hier révèlent la présence de larves d'araignées rouges essentiellement en Mâconnais avec des niveaux compris entre 8 et 27% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile. Dans ces situations, les typhlodromes sont présents à des niveaux variables (4 à 48% de feuilles occupées par au moins un typhlodrome).

Le seuil d'intervention est fixé à 70% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge. Une présence régulière de typhlodromes (0,5 à 1 individu en moyenne par feuille) suffit en général à assurer une maîtrise efficace des acariens phytophages.

En situations sensibles, des comptages doivent être effectués dans les prochains jours.



Prochain BSV : mardi 14 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.